



NUMÉRO 1411-1116

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 03 novembre 2014 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Luc Perreault, M. Christian Roy,
M. Éric Lessard, Mme Roxane Nadeau

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.

Était aussi présente Madame Marie-Josée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion..

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1411-1116-2

Il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 22. Varia : a) Belvédère, b) Comité culturel, c) Constat d'infractions et d) Haie de cèdre sur l'emprise de rue. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

Aucun point n'est discuté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2014

1411-1116-4

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que les procès-verbaux de la séance de 6 octobre 2014, soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1411-1116-5a

a) Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que la somme de 120\$, représentant dix dollars par mois, soit versé au maire pour l'utilisation de son cellulaire car celui-ci l'utilise fréquemment dans le cadre de ces fonctions. Ce montant sera remis une fois par année en novembre, au même moment que celui du directeur des travaux publics et de la directrice générale

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1411-1116-5b

b) Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois d'octobre, pour un montant totalisant 56 577,41 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport annuel de l'inspecteur en bâtiments

Reporté ultérieurement.

7. Rapport du directeur des Travaux publics

Le directeur des Travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard, fait rapport au Conseil des travaux qui ont été faits au cours du mois d'octobre. Il est discuté que dû à l'achat d'un nouveau véhicule, monsieur Lessard ne veut plus transporter le matériel de la municipalité dans celui-ci. Il est donc prévu de mettre dans le budget 2015 l'achat d'une remorque.

8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Les membres du Conseil déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

9. Bilan financier de la Halte de service Saint-Joseph, contribution supplémentaire

Ville Saint-Joseph-de-Beauce demande une contribution supplémentaire au projet de la halte de services. Cette contribution sera négociée en même temps que l'entente inter municipale.

10. Social des Fêtes

Il est discuté que le social des fêtes sera le 29 novembre dans un restaurant, l'endroit reste à déterminer.

11. Mise en valeur du moulin des fermes

ATTENDU QU'un représentant du comité de mise en valeur du moulin des fermes à présenté son intérêt d'avoir un conseiller de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables sur leur comité;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables s'implique dans différent comité qui est en lien avec celle-ci;

1411-1116-11

À CES CAUSES, il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que monsieur Éric Lessard représente la municipalité sur le comité de mise en valeur du moulin des fermes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12. Déjeuner familial des Joséabliens

La lecture d'un mot de remerciement d'un citoyen est faite et il est mentionné qu'il y aura une rencontre de prévu ultérieurement pour clore le dossier.

13. Préparation du budget 2015

Une réunion est prévue pour la préparation du budget. La séance extraordinaire pour l'adoption du budget sera le 8 décembre prochain.

14. Formation CIB

CONSIDÉRANT que la Directrice générale et secrétaire-trésorière est nouvellement en poste;

1411-1116-14

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables s'engage à payer les frais de la formation de CIB, comprenant une banque de 7 heures utilisable au besoin, pour Mme Marie-Josée Mathieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

15. Dépôt du rôle d'évaluation foncière – Rôle triennal 1

Le sommaire du rôle d'évaluation pour l'année 2015 a été déposé au bureau municipal le 30 octobre dernier. En 2014, il était de 40 713 800\$ il sera 45 928 000\$ en 2015, une augmentation de 5 214 200\$. C'est la première année du rôle triennal pour les années 2015-2016-2017.

16. Résolution pour changement d'usage du lot 4 373 757

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables ne possède pas de terrain admissible à une construction;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables n'a ni de centre multifonctionnel, ni bureau, ni garage municipal;

ATTENDU QUE la municipalité est dans l'obligation de louer ces infrastructures en partie à l'extérieur de son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est dans une situation précaire avec ces contrats de location;

ATTENDU QUE la municipalité a une vision à long terme;

ATTENDU QUE des démarches doivent être entreprises afin de prévoir un possible projet de construction;

1411-1116-16

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables transmette une demande de changement d'usage à la CPTAQ pour une partie du lot 4 373 757. Il est de plus résolu que les démarches primaires soient entreprises dans le but d'implanter les infrastructures à usage municipal

Adoptée à l'unanimité des conseillers

17. Avis de motion pour un règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

Madame la conseillère Mélanie Roy donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

18. Formation d'un comité de consultation d'urbanisme

Il est discuté de la formation d'un comité de consultation d'urbanisme dans l'éventualité où un règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes serait adopté.

19. Rapport annuel du Maire

Monsieur le Maire Jeannot Roy présente son rapport annuel. Une copie sera publiée dans le prochain bulletin municipal.

20. Rapport budgétaire semestriel

Les membres du Conseil prennent connaissance du second rapport budgétaire de l'année 2014 qui révèle qu'en date du 1^{er} octobre 2014, les dépenses s'élèvent à 387 200,89 \$ et les recettes à 536 039,75 \$ sur un budget de 534 671,00 \$.

21. Correspondance

Chorale paroissiale

1411-1116-21

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accorde un montant de 50\$ comme don de financement pour leur concert de Noël.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

22. Varia

a) Belvédère

Un compte rendu est donné dans les démarches du belvédère

b) Comité culturel

Il est mentionné qu'il y aura une réunion jeudi le 13 novembre 2014 sur le projet du circuit patrimonial.

c) Constat d'infraction

CONSIDÉRANT les dispositions du *Code de procédure pénale* et plus particulièrement les articles 9 et 147 de ce Code ;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 1108 du Code municipal ;

CONSIDÉRANT que ce Conseil désire procéder à la désignation de la directrice générale et de l'inspecteur en bâtiment pour les autoriser à délivrer des constats d'infraction ;

1411-1116-22c

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Mélanie Roy et il est résolu d'autoriser la directrice générale et l'inspecteur en bâtiment de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables à délivrer, de manière générale, des constats d'infraction à l'égard de tous les règlements dont l'application relève de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

d) Haie de cèdre sur l'emprise de la rue

Il est discuté qu'il y aura un appel téléphonique au résidant du 109 rang des Érables pour donné suite à la lettre envoyé par l'inspecteur en bâtiment le 1^{er} octobre dernier concernant la non-conformité de sa haie de cèdre.

23. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

24. Levée de la séance

1411-1116-24

À 22h05, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Marie-Josée Mathieu, directrice générale